CHAPITRE XXIII

SOURCES DE LA RÉVÉLATION : LA TRADITION

« La révélation surnaturelle, suivant la foi de l'Église universelle, proclamée par le saint concile de Trente, est contenue dans les *livres écrits* et dans les *traditions non écrites* qui, reçues de la bouche de Jésus-Christ même par les Apôtres, ou, sous l'inspiration du Saint-Esprit, transmises de main en main par ces mêmes Apôtres, sont parvenues jusqu'à nous. » (Const. *Dei Filius*, II, *De la Révélation.*)

SOMMAIRE

1. Valeur du témoignage pour les faits surnaturels. — 2. Nature de la tradition. — 3. Objet et valeur du témoignage de l'Eglise.

1. Valeur du témoignage pour les faits surnaturels.

1. L'intervention de Dieu dans le monde par des communications surnaturelles est évidemment un fait historique. Les miracles et les prophéties qui prouvent l'origine divine de la révélation sont également des faits historiques. C'est donc au témoignage que nous devons avoir recours pour connaître la religion révélée.

2. C'est en vain qu'on a essayé d'ébranler la valeur du témoignage en ce qui concerne les faits surnaturels, sous prétexte que ceux qui racontent ces faits ont pu se tromper ou voulu tromper. Les faits surnaturels, comme les miracles et les prophéties, sont des faits extérieurs, sensibles, de grave importance, et au sujet desquels il est d'autant plus difficile de se tromper ou de tromper qu'ils soulèvent contre eux toutes les passions humaines. Ils peuvent donc se constater comme les faits naturels. Si donc ceux qui les racontent sont d'accord entre eux, et que cet accord ne puisse s'expliquer ni par une entente commune ni par une cause commune de mensonge et d'illusion,

leur témoignage présente toutes les garanties de certitude désirables.

3. La religion révélée est celle qui s'appuie manifestement sur des signes divins. Mais quelle est cette religion?

De l'aveu d'écrivains peu suspects, s'il y a une religion vraie, ce ne peut être que la religion catholique, parce que les autres, pour quiconque est de bonne foi et sans parti pris, ne supportent pas l'épreuve d'une critique même superficielle[a].

C'est donc vers l'Église catholique que nous devons diriger nos recherches. Elle affirme être en possession de la vérité révélée, et donne, comme preuve de sa mission céleste, les *faits* relatés dans la *tradition* et l'*Écriture sainte.*

Avant d'étudier ces faits merveilleux, l'Apologétique examine les sources historiques qui les contiennent.

2. Nature de la tradition.

4. La *tradition,* considérée comme source historique, est la transmission d'un fait de bouche en bouche. Tout événement qui intéresse un peuple passe des témoins immédiats à tout le reste de la nation, et se conserve indéfiniment, surtout si la tradition est fixée dans des écrits et des monuments. Il n'est pas de société qui ne vive de traditions, lui rappelant ses origines, les faits mémorables de son existence, sa constitution, son caractère, et lui révélant d'une certaine manière ses destinées.

5. Comme toute société, l'Église a donc ses traditions : elle est son propre témoin à elle-même; et si, quand on veut connaître l'histoire des Assyriens, des Égyptiens, des Grecs, des Romains, des peuples modernes qui se sont formés au moyen âge, on a recours aux traditions orales ou écrites de ces peuples, on doit de même interroger l'Église sur les faits qui constituent son existence historique.

---

[a] « Il n'y a qu'une révélation qui vaille la peine d'être examinée, c'est la révélation chrétienne; et, au sein de celle-ci, il n'y a qu'un système sérieux et logique, c'est le catholicisme. » (Mollock.)

« Croyez-vous en Dieu? Si oui, vous devez être chrétien catholique... Si vous reconnaissez un Dieu, agenouillez-vous immédiatement devant le crucifix : là est le vrai Dieu. » (Proudhon.)

3. Objet et valeur du témoignage de l'Église.

6. Le témoignage de l'Église a pour objet principal le *fait de la révélation divine*, ainsi que les *miracles* et les *prophéties*, qui sont les signes très certains de cette révélation. — Bien que dans sa forme actuelle elle ne date que de Jésus-Christ, l'Église affirme que son berceau est celui même de l'humanité; que la religion qu'elle enseigne est identique pour le fond à la religion primitive et à la religion mosaïque; que cette religion vient de Dieu, et que Dieu l'a confirmée par des prodiges surnaturels sans nombre, depuis la création de l'homme jusqu'à nos jours. C'est pourquoi l'Église joint à ses propres traditions les traditions patriarcales et judaïques, et en fait un faisceau unique pour rendre témoignage à la divinité de la révélation.

7. Si nous avions déjà exposé les preuves de sa divinité, nous dirions que le témoignage traditionnel de l'Église a une *valeur divine*.

8. Mais, à ne le considérer qu'au point de vue simplement naturel, ce témoignage a la plus grande *valeur historique* qu'on puisse désirer. — De toutes les sociétés qui existent ou ont existé en ce monde, sociétés religieuses ou civiles, il n'en est pas de comparable à l'Église, sous le rapport de la durée, de l'universalité, de l'unité, de l'influence exercée et des combats soutenus pour conserver son indépendance. — Les faits dont témoigne l'Église, soit enseignante, soit enseignée, sont des faits extérieurs, sensibles, d'une importance capitale, puisqu'ils intéressent la destinée suprême de l'homme. — Les témoins immédiats et médiats de ces faits jouissent d'une autorité incomparable par le nombre, la science et la vertu. C'est une multitude innombrable d'hommes, parmi lesquels brillent les Pères et les Docteurs de l'Église, des savants de premier ordre, une foule de saints et de martyrs. — On trouve donc dans le témoignage de l'Église, soit du côté des faits, soit du côté des témoins, toutes les conditions requises de crédibilité.

CHAPITRE XXIV

SOURCES DE LA RÉVÉLATION : L'ÉCRITURE SAINTE
SON OBJET, SON EXCELLENCE

SOMMAIRE

1. Les livres de la sainte Ecriture. Ancien Testament. Nouveau Testament. — 2. Texte original et versions de la sainte Ecriture. — 3. Excellence de la sainte Ecriture : Unité de la Bible. Universalité de la Bible. Beauté littéraire de la Bible.

Faisant abstraction pour le moment de l'inspiration surnaturelle et divine des Livres saints, et les considérant comme de simples monuments historiques, nous allons, après en avoir donné une notion générale et dit un mot de leur excellence, établir leur autorité humaine, comme nous l'avons fait pour le témoignage traditionnel de l'Église.

1. Les livres de la sainte Écriture.

1. Les livres sacrés portent différents noms. On les appelle l'*Écriture*, les *Écritures*, les *Saintes Lettres*, les *Livres saints*, la *Bible* ou le livre par excellence, parce qu'ils contiennent la parole de Dieu; *Testament* (Ancien et Nouveau), parce qu'ils renferment l'alliance de Dieu avec les hommes, alliance qui n'a été valide que par la mort du testateur, Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme.

2. La Bible se divise en deux parties principales : l'Ancien et le Nouveau Testament.

L'Ancien Testament comprend tous les livres antérieurs à la venue de Jésus-Christ, et le Nouveau tous ceux qui sont postérieurs à sa venue.

Chaque Testament se subdivise en trois parties : 1° les livres *historiques*; 2° les livres *moraux*, ou *sapientiaux*; 3° les livres *prophétiques*, ou annonçant l'avenir.